

Edition du "REVEIL DU NORD" 116 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

L'Éclair

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Le mensonge bolchevik L'IMPÉRIALISME DES SOVIETS

En matière de politique extérieure, le Gouvernement des Soviets n'a point innové. Il se contente de poursuivre la politique impérialiste des tsars.

Cette recherche d'une Russie toujours plus grande — ce panslavisme — lui fait condamner tout les tentatives et sous les efforts en vue d'une paix mondiale moins fragile et moins incertaine.

Elle entend ne pas avoir « les mains liées » suivant l'expression de Rykov, afin de pouvoir poursuivre plus aisément sa propre politique.

Quelle est-elle ? On peut dire que toute l'action diplomatique de la Russie soviétique, en Orient, tend à dissocier les nations, péniblement constituées au cours des siècles, afin de les attirer dans son orbite et de les dominer.

En Perse, en Afghanistan, en Roumanie, en Bessarabie, en Transylvanie, elle s'efforce de jeter les uns contre les autres les minorités nationales et de susciter les sentiments nationalistes chez ces peuples, juxtaposés mais qui n'ont pu encore se fondre.

Elle constitue une République Moldave, non pour libérer un peuple, mais, suivant « le Bolchevik » de Moscou, pour inciter les Moldaves, les Ukrainiens, les Allemands et les Hongrois, habitant la Roumanie, à entrer en lutte.

Par décret du Bureau Politique, ont été créées aux confins des Indes, en Turkestan, les Républiques nationales autonomes : des Turkomans, des Usbecks, de la région des Tadjicks, des Karakirguises.

Ces divisions ont été faites d'après un principe nationaliste et avec l'espoir que les tribus des Turkomans, habitant la Perse, ainsi que celles des Goklans, des Solares, de l'Afghanistan, attirés par ces centres d'attraction, viendront se placer sous la protection de la République des Soviets.

Mais c'est sans doute en Chine que l'activité du Gouvernement des Soviets se manifeste avec le plus de duplicité.

Elle est dirigée par Karakhan, qui réside à Pékin.

Deux agences ont été créées : l'une en Mongolie pour la Chine du Nord, l'autre à Canton pour le Sud.

Ces trois ambassades poursuivent de front trois politiques locales, souvent contradictoires mais qui favorisent les aspirations régionales des populations.

A Canton, on soutient le Sud contre le Nord et en Mongolie on excite le Nord contre le Sud.

L'Ambassade de Pékin varie suivant les circonstances et s'efforce de coordonner cette agitation vers un mouvement anti-européen.

Elle y est d'ailleurs aidée par les banquiers indigènes de Canton, de Choïho, de Bateï... Les agents diplomatiques ne se livrent à aucune propagande communiste qui se heurterait au Gandhisme. Il se contentent d'entretenir les rivalités entre régions.

Partout nous voyons encore de l'action diplomatique des Soviets dans les Balkans, en Estonie, en Lituanie, etc... Partout ce sont les mêmes procédés qui se retrouvent.

A la faveur de cette diplomatie, les dictateurs de Moscou espèrent agrandir encore l'immense empire de l'Est et étendre leur domination ou à défaut, leur influence sur les peuples qui bordent leurs frontières.

République des Soviets et troisième Internationale

Il serait vain de tenter dans les nations de l'Europe une telle agitation de caractère révolutionnaire. On a adopté, pour elles, une propagande révolutionnaire.

Et c'est bien inutilement que nos communistes essayent d'établir une ligne de démarcation entre le gouvernement soviétique et la direction de l'Internationale communiste.

Lénine affirmait d'ailleurs cette interdépendance et, si les bolcheviks tentent encore de nier, il est seulement pour duper l'étranger et enlever au gouvernement de Moscou la responsabilité de l'activité de la III^e Internationale.

Les sections nationales de l'Internationale communiste reçoivent d'ailleurs d'importants subsides du Gouvernement Soviétique.

Des millions de roubles pour la propagande bolchevik

On rapporte qu'en 1925 et 1926 le gouvernement soviétique a dépensé — pour soutenir les sections de l'Internationale, — des centaines de millions de roubles, soit au cours actuel du rouble (dix-huit francs), trois milliards six cent millions de francs !

En 1925, les dotations ne furent pas moindres. Comment s'étonner dès lors, de l'agitation tapageuse et fort coûteuse à laquelle nous assistons.

Depuis plusieurs années la III^e Internationale a abandonné le système de faire voter ses dotations et ses fonds par des banques. Les risques étaient trop grands et un contrôle précis aurait pu s'établir. Les soviets ont donc constitué un peu partout des sociétés ou des bureaux commerciaux. Toutes les sommes versées aux groupements d'Action communiste sont transférées à ces organismes pour des buts d'achats commerciaux.

Un autre système est aussi employé. Le Gouvernement Soviétique achète des immeubles ou fonde des maisons de commerce dont le revenu est perçu par un intermédiaire pour le compte des organisations communistes.

Est-ce pour de telles œuvres que les impôts sont perçus en Russie et que le blé est réquisitionné chez les paysans russes ? N'y a-t-il pas pour le Gouvernement de Moscou d'autres tâches plus grandes, plus nobles ?

Colombophiles, en quatrième page, dans notre « Journal Sportive », vous trouverez des renseignements sur le concours ministériel de Libourne.

Pêcheurs à la ligne, venez y trouver des renseignements sur les concours ministériel de Libourne.

Le TEMPS D'AUJOURD'HUI Asses de nouvelles, avec éclaircies ; vent du Nord, à 5 m. ; température minimum 6°.

M. Caillaux a exposé les grandes lignes de ses projets financiers

Il envisage une rentrée rapide des impôts, un rajustement de certaines taxes, une stabilisation monétaire progressive, etc.

M. Robineau, gouverneur de la Banque de France, est remplacé



Le nouveau Ministère Briand et quelques nouveaux Ministres et Sous-Secr. d'Etat

AU MILIEU. — Le nouveau Ministère : Asses, de gauche à droite, MM. Nogaro, Ministre de l'Instruction publique ; Briand, Ministre de l'Agriculture ; Caillaux, Ministre des Finances ; Etienne, Préfet de la Seine ; et autres. Dans le haut, MM. Bouteiller, Ministre de l'Intérieur ; Bouteiller, Ministre des Travaux publics ; Poincaré, Ministre des Colonies ; Dejeu, Ministre de la Santé ; Durruti, Ministre des Régions libérées ; Pierre Ramon, sous-secrétaire aux Travaux publics ; Laurent-Hyppolite, sous-secrétaire à l'Intérieur ; Pichon, Ministre de la Justice ; Bouteiller, sous-secrétaire au Trésor ; Danicou, sous-secrétaire à la Présidence du Conseil ; Jourdain, Ministre des Pensions ; Georges Leygues, Ministre de la Marine ; Lavoisier, Haut-Commissaire à l'Habitation ; Chapsal, Ministre du Commerce ; Duranton, Ministre du Travail ; Valade, sous-secrétaire à la Marine marchande.

EN MEDAILLONS. — En haut, de gauche à droite : MM. Chapsal, Ministre du Commerce ; Pichon, sous-secrétaire aux Finances ; Nogaro, Ministre de l'Instruction publique ; Briand, Ministre des Finances ; Etienne, Préfet de la Seine ; et autres. En bas : MM. Duboué, sous-secrétaire au Trésor, le Colonel Plot, sous-secrétaire à la Guerre, et Valade, sous-secrétaire à la Marine marchande.

Les Ministres et Sous-Secrétaires d'Etat se sont réunis hier, à 17 h., en Conseil de Cabinet, au Ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Aristide Briand.

Le Conseil s'est d'abord occupé de l'ordre du jour de la Chambre, et a décidé de demander à la Conférence des présidents de se réunir mardi au lieu de jeudi, pour sa fixation.

M. CAILLAUX a ensuite exposé les lignes générales du problème financier. M. Briand a appelé à ce sujet l'attention du Conseil sur la nécessité de procéder d'urgence dans les services publics à toutes les économies possibles. Il a été décidé que la Commission des restrictions représenterait ses travaux avec la même composition : Ministres de l'Intérieur, des Travaux Publics, du Commerce, de l'Agriculture, le Sous-Secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil et un Sous-Secrétaire d'Etat des Finances.

M. Jean Durand, Ministre de l'Intérieur, a été autorisé à déposer un projet de loi portant suppression des conseillers de préfecture.

Les projets financiers seront déposés le 6 juillet

On ajoute à ce communiqué les renseignements complémentaires suivants : M. Caillaux a déclaré qu'avant de saisir le Parlement de ses projets financiers, il désirait prendre connaissance des conclusions du Comité des experts qui lui seront soumises la semaine prochaine.

Le dépôt des projets gouvernementaux aura lieu le mardi 6 juillet. Dans ces conditions, le Cabinet estime que les interpellations d'ordre financier doivent être retardées jusqu'à cette date. Par contre, il paraît disposé à accepter dès maintenant un débat portant exclusivement sur la politique générale du Cabinet et sa composition.

La rentrée des impôts va être hâtée

De l'exposé fait par le Ministre des Finances, il résulte que la trésorerie possède les ressources nécessaires pour faire face à ses obligations pour accroître encore ses disponibilités, la rentrée des impôts va être hâtée.

Certaines taxes seront rajustées

Le Ministre des Finances envisage d'autre part le rajustement de certaines taxes dont le taux excessif peut être de nature à encourager l'évasion des capitaux. L'effort fiscal à accomplir doit avoir pour base une rigoureuse politique d'économies et de restrictions, les importations devront être limitées aux besoins essentiels du pays.

Le problème de l'exportation

Le problème de l'exportation retient également l'attention de M. Caillaux, qui se préoccupe des répercussions qu'il entraîne dans l'économie nationale, par suite du déséquilibre des prix intérieurs et extérieurs. Dans ce domaine, le Gouvernement s'inspirera des suggestions du Comité Interministériel des restrictions qui avait été institué par le précédent Cabinet, et qui va être in-

visé à poursuivre ses travaux sous la présidence de M. Labejrie, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

La stabilisation monétaire et le règlement des dettes — La stabilisation monétaire ne pourra être utilement réalisée que progressivement et avec prudence ; elle est en outre liée dans une certaine mesure au règlement des dettes interalliées.

Ainsi se trouve posée en particulier la question de la ratification de l'accord de Washington qui fera l'objet d'un prochain Conseil des Ministres.

La réduction des effectifs du Maroc — Dans un autre ordre d'idées, le Gouvernement estimant que la pacification du Maroc se poursuit favorablement, va prendre des dispositions pour réduire sensiblement les effectifs du Corps d'occupation.

La hausse du prix du pain — Au cours du Conseil de ce matin, le Ministre de l'Agriculture se propose d'entretenir ses collègues des mesures qu'il envisage en vue d'enrayer la hausse du prix du pain. Ces mesures comprendront la taxation et la réquisition du blé, s'ajoutant à la suspension déjà votée par la Chambre des droits de douane sur les blés exotiques.

M. Robineau gouverneur de la Banque de France remplacé par M. Moreau — On annonce que M. Caillaux soumettra ce matin aux délibérations du Conseil des Ministres un décret nommant Gouverneur de la Banque de France M. Moreau, direc-

teur de la Banque d'Algérie, en remplacement de M. Robineau, appelé à d'autres fonctions.

M. Picard, sous-gouverneur de la Banque de France succédera à M. Moreau comme directeur de la Banque d'Alsace.

L'ÉTRANGE RÉCIT D'UN FORÇAT

Y a-t-il un mystère nouveau dans l'affaire de la Bande Pollet qui épouvanta le Nord il y a vingt-cinq ans ?

Nous avons reçu, l'autre soir, une étrange visite. Un homme, d'aspect misérable, se présentait à notre rédaction. Comme nous nous étions étonnés du mystère dont il voulait entourer sa démarche, il nous dit : — Je reviens du bagne...

Tout en lui indiquait la grande aventure. Ses vêtements très usagés, ne convenant nullement à sa taille et avaient été probablement empruntés. Son visage était ravagé par les privations et l'angoisse.

— Je reviens du bagne, reprit-il, et je sais du nouveau sur une affaire qui vous intéresse.

Il nous fit alors un long récit qui apporte sur une ancienne et tragique histoire dont le Nord frémit encore, des éclaircissements passionnants.

Cette affaire, que le bagne nous a retracée sous un jour nouveau, avec des précisions troublantes, c'est celle de la bande Pollet.

La bande Pollet ! Dans toute l'histoire criminelle de la France et peut-être de l'Europe, est-il une pareille série d'exploits et qui ait marqué davantage son empreinte sur notre souvenir ?

Le nombre inaccoutumé des vols commis (plus de 400), celui des victimes assassinées, celui des complices (plus de 60), les moyens employés, qui dépassent en férocité et en sadisme tout ce qu'on n'avait jamais imaginé, les précautions prises, qui témoignent d'une extrême ingéniosité, la durée des opérations, qui s'étend de 1898 à 1906, le mystère des bandits à l'insurrection et à la Cour d'assises et jusqu'à cette exécution au cours de laquelle quatre têtes furent tranchées sur l'échafaud — ce qui ne s'était jamais vu — tout dans cette tragique entreprise la rend unique, exceptionnelle, inoubliable.

Le monstrueux gredin qui, avec son armée de chenapans, dévoués à ses ordres et dis-

ciplinés sous sa férule, mit en coupe réglée et terrorisa pendant sept ans toute la Flandre française et belge, n'a jamais été égalé, même par Mandrin, Cartouche ou Bonnot. Si ceux-ci étaient pénétrés autant que lui du génie du mal, ils étaient loin d'avoir songé à couvrir, une activité aussi étendue, des conceptions aussi variées et aussi incessantes, ils « voyaient moins grand ».

Aussi nos campagnes du Nord et du Pas-de-Calais tremblaient-elles encore quand elles entendaient le nom maudit.

Quels détails inconnus peuvent être apportés sur l'affaire de la bande Pollet ? T-ON PAS TOUT DIT, TOUT CONNU ? NON...

Le récit étonnant qui nous vient du fond du bagne a surpris cinq de nos collaborateurs qui furent, il y a vingt-cinq ans de cela, les témoins de l'épouvante indicible des Flandres.

Et avec un roman bien combiné que nous apportait l'homme déchu qui fut notre hôte d'un soir et qui, avant de tomber au rang des forçats, sembla avoir connu des jours lumineux de chance et d'amour ? Voulez-vous faire payer le prix de longues veilles imaginatives où, dans la rumeur du vent de mousson, il avait griffonné d'une encre rouge d'innombrables feuillets qu'il nous apportait.

Nous avons vérifié, depuis, des faits, des dates, remué de poudreux dossiers de justice.

Le visiteur étrange n'a point menti sur le fond de l'affaire. Il savait. Il en sait plus qu'on n'en a arraché aux bandits qui sont morts.

Qui lui a fait des confidences ? L'homme du bagne gardera son secret. Nous l'avons promis.

Mais ce qu'il nous a dit vaut la peine d'être redit. Si la lumière peut jaillir de l'ombre, le récit du forçat aura montré que du drame d'effroi et de sang d'autrefois on a connu que quelques épisodes.

ET DEMAIN NOUS COMMENCERONS A SOULEVER LE VOILE.

Un Landru roumain

Suivant un message publié par les journaux anglais, la police d'Acacia, petite ville de la Roumanie, a découvert, dans le village de Schwarz, plusieurs couples de chameaux, accusés de meurtre de deux femmes, dont l'époux était un de ses épouses successives.

Schwarz, village disparu, les cadavres de ces deux femmes furent retrouvés dans un trou, dans une partie et enterrés le matin dans un coin de son jardin.

A Chaurse, un vieil amoureux a tiré sur une jeune femme et s'est logé une balle dans la tête

Un vieillard de 66 ans, domicilié à Chaurse près de Valenciennes, dans l'arrondissement de Laon a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Laon, dans un état grave, à la suite d'un drame dont les motifs ne sont pas exactement définis.

Alfred Charpentier habitait près d'une jeune femme de 26 ans, Madeleine Douce, amie d'un ouvrier agricole nommé Périn.

Charpentier avait à plusieurs reprises essayé d'obtenir contre mariage les faveurs de cette jeune femme, mais jamais, c'est Madeleine Douce qui l'affirme, il n'y avait eu de relations intimes entre eux.

Mme Périn, l'autre matin rentrait chez elle, quand Charpentier l'interpella grossièrement, la sommant de lui rendre une somme de 300 fr. qu'il lui avait été volée par la jeune femme, disant-il.

Celle-ci se défendit de cette accusation et voulut rentrer chez elle.

Charpentier sortit un revolver et en menaça la femme. Mais Mme Périn saisit une fourche et en effleura le vieillard au bras. Charpentier, alors fou de rage tira deux coups de revolver dans la direction de Mme Périn, heureusement sans l'atteindre.

Mais sans doute, eut-il avoir commis un crime car il réalisa chez lui le coup de revolver dans la tête, une balle pénètre par la tempe droite et ressortit au-dessus de l'œil gauche.

Ce n'est que le soir, qu'un jeune homme du voisinage se regardant par le trou de la serrure aperçut Charpentier allongé sur son lit et prévoyant le Meurtre.

Charpentier lui aussitôt conduit à l'Hôtel-Dieu de Laon. Son état paraît des plus alarmants car la matière cérébrale est écorchée par la plaie. Le gendarmier poursuit l'enquête.

La prorogation de la loi sur les loyers commerciaux

M. Pierre Laval, garde des sceaux, va déposer un projet de loi ayant pour objet de proroger jusqu'au 1^{er} janvier 1927 les effets de la législation temporaire concernant les loyers à usage industriel et commercial, laquelle arrive à expiration le 1^{er} juillet prochain.

Cette mesure s'impose par suite de l'impossibilité dans laquelle se trouve le Parlement de procéder avant cette dernière date en raison des circonstances au vote de la loi dit sur la propriété commerciale.

Le cours du franc s'améliore

La détente de ces derniers jours s'est continuée hier. Les cours suivants de la livre, du dollar et du franc belge ont été pratiqués :

A l'ouverture, 168.30, 34.50 et 0.996 ; à midi, 166.45, 34.25 et 0.992 ; à 14 heures, 165.25, 34.25 et 0.992. Après Bourse : A 16 h., 165.50, 34.50 et 0.9957 ; A 17 h., 167.25, 34.40 et 0.999 contre 165.50, 34.60 et 0.9967 jeudi.

Le cours du franc s'améliore également

Un confrère parisien écrit notamment, à propos du cours du blé :

« Jusqu'aux derniers jours de la semaine écoulée, les cours de nos blés indigènes avaient continué leur mouvement ascensionnel. Mais dans l'attente de la constitution du nouveau ministère et d'un fléchissement des changes qu'on croit devoir s'ensuivre, sous l'impression aussi du changement de temps — il vient enfin de se produire, les acheteurs se montrent depuis quelques jours beaucoup plus réservés ; les grands moulins sont, d'ailleurs, généralement approvisionnés pour deux ou trois semaines. De sorte que les offres ont beau être, pas extrêmement nombreuses, les prix n'en ont pas moins baissé.

Au marché de mercredi, à Paris, on cotait approximativement : blés de Beauce, Loiret, Loir-et-Cher, 205 à 207 (on les avait payés ce jour-là jusqu'à 210) ; Touraine, Poitou, Vendée, Anjou, Loire-Inférieure, 205 à 208 ; Indre, Cher, 207 à 207 ; Allier, Nièvre, 210 à 212 ; Oise, Somme, Aisne, 204 à 205 ; Aubois, Marne, Seine-et-Marne, Yonne, Côte-d'Or, 208 à 205.

« La vente des farines est assez bonne ; il se traite beaucoup d'affaires de meuniers à meuniers.

« Les acheteurs restent bien tants de 65 à 70 en disponible, de 74 à 83 ou de 84 en livrable ».

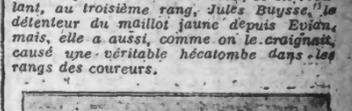
EN QUATRIÈME PAGE. — La situation en la paix du nord

le 20^{ème} Tour de France cycliste

ENCORE UN COUP DUR !

Aujourd'hui, quatrième étape : Dunkerque-Le Havre (361 kil.)

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL) Dunkerque, le 25 Juin. — L'étape des pavés du Nord, n'a pas trompé. Elle promettait d'être terrible. Elle l'a été. Non seulement, en effet, elle a bouleversé le classement général, en mettant en vedette le jeune Van Slembroeck, et en reculant, au troisième rang, Jules Buysse, le détenteur du maillot jaune depuis Eoïan, mais elle a aussi, comme on le craignait, causé une véritable hécatombe dans les rangs des coureurs.



Un groupe de coureurs dans la traversée de Wormhoudt

12 victimes (1 groupe Tequi, et 11 touristes routiers) tel est son éloquent bilan ! 88 coureurs restent donc en ligne, pour la quatrième étape.

La journée d'hier a été rude. Les Pavés du Nord se sont montrés impitoyables, ils ont tempéré bien des énergies, mais on doit reconnaître toutefois aussi, qu'ils ont sérieusement fortifié la position des jeunes.

La course magnifique de Van Slembroeck comparée à la peu brillante performance de Bottechia et Lucien Buysse, autorise maintenant tous les espoirs.

L'homme qui a triomphé des embûches de la route du Nord, l'homme qui a grimpé le Mont-Cassio, avec la maîtrise que l'on sait, n'est-il pas capable d'affronter la montagne, aux côtés de ses redoutables adversaires ?

Il apparaît de plus en plus certain, que les « vieilles gloires » auront cette année affaire avec forte partie.

Aujourd'hui nos « as » se sont reposés à Dunkerque de leurs fatigues d'hier.

Comme les années précédentes, ils ont reçu dans la cité de Jean-Bart, le plus chaleureux accueil.

Dans quelques heures, demain à l'aube, ils vont reprendre le collier, pour un nouveau « coup dur » qui les attend, et que promet peut-être encore bien des surprises.

L'étape Dunkerque-Le Havre, qu'on va aborder, ne compte pas non plus en effet, parmi les plus faciles de la boucle. Son profil est extrêmement varié et intéressant.

De Dunkerque à Abbeville, et même au Tréport, peu d'obstacles ; mais au-delà de cette ville commencent les montagnes rustes dans la falaise normande.

Du Tréport jusqu'au Havre, par Dieppe, Veulettes et Fécamp, ce ne sont que des bosses, succédant aux descentes en plaine. Le parcours en dents de scie se prête admirablement aux envolées, et aux banarres.

Rarement Le Havre, à ou une ardoise en peloton. Tout porte à croire, qu'après la sévère bataille d'hier, l'étape ne failira pas à la tradition établie !

Une splendide occasion, va être donnée aux vainqueurs de ces jours derniers de consolider leur position. En profiteront-ils ?



L'itinéraire de la quatrième étape qui sera ouverte aujourd'hui

Des écarts de quelques minutes seulement séparent les leaders. L'étape de samedi pourrait bien entraîner un nouveau bouleversement du classement général. C'est pourquoi nous en attendons avec impatience les résultats !

Jean DESMARET